

académie Amiens

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

> Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Oise

Division de la Logistique des Finances et de la Formation

Dossier suivi par: Sabrina SAINT

Tél. 03.44.06.45.24 Fax: 03.44.48.67.25

Mèl:

sabrina.tinelle@ac-amiens.fr

22, avenue Victor Hugo 60025 BEAUVAIS CEDEX Beauvais, le 30 août 2017

L'Inspecteur d'académie Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Oise

Α

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Éducation nationale chargés de circonscription du 1^{er} degré

Mesdames et Messieurs les Principaux de collèges

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école et d'établissement spécialisé

Mesdames et Messieurs les Enseignants

Objet : Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap pour l'année scolaire 2017-2018.

Références :

- Décret n° 2017-169 du 10 février 2017 relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée
- Arrêté ministériel du 10 février 2017 relatif à l'organisation de la formation professionnelle spécialisée à l'intention des enseignants chargés de la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie
- Circulaire ministérielle DGESCO n° 2017-026 du 14 février 2017 relative à formation professionnelle spécialisée et au CAPPEi
- Circulaire ministérielle DGESCO n° 2017-140 du 10/08/2017 parue au Bulletin Officiel n°27 du 24 août 2017

Pièce jointe :

Fiche d'inscription

J'ai l'honneur de vous informer de l'ouverture des inscriptions pour les modules de formation d'initiative nationale au titre de l'année scolaire 2017-2018.

<u>La liste de ces modules est consultable dans le Bulletin Officiel n°27 du 24 août 2017</u> à l'adresse suivante :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin officiel.html?cid bo=119109





2/2

Deux types de modules de formation d'initiative nationale sont proposés:

1- Complément du parcours de formation pour les enseignants titulaires du CAPPEi:

Ces modules sont ouverts **aux enseignants titulaires du CAPPEi** pour compléter leur formation ou pour se préparer à de nouvelles fonctions.

Les enseignants ayant suivi la formation et obtenu le CAPPEi ont, de droit, accès aux modules de formation d'initiative nationale pour une durée totale de 100 heures pendant les cinq années qui suivent l'obtention de leur certification. Ils peuvent faire valoir leur candidature au maximum à deux modules pour un total de 50 heures par an sous réserve d'exercer sur un poste spécialisé.

2- <u>Modules de formation organisés dans le cadre de la formation</u> continue:

Ces modules sont ouverts :

- **aux enseignants spécialisés** qui souhaitent accroître leurs compétences ou se présenter à l'exercice de nouvelles fonctions.
- aux enseignants non spécialisés pour leur permettre de développer leurs compétences pour la scolarisation d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie.

Dans le cas où vous seriez intéressé par une de ces formations, je vous remercie de bien vouloir retourner la fiche d'inscri<u>p</u>tion ci-jointe accompagnée de votre candidature <u>motivée</u> sous couvert de votre IEN, sur papier libre, pour le **mercredi 20 septembre 2017**, délai de rigueur.

Les candidatures seront examinées en tenant compte des critères suivants :

- 1- l'interet du service.
- 2- les moyens budgétaires disponibles,
- 3- la possibilité de remplacement éventuel,
- 4- le barème applicable à la formation continue (ancienneté générale des services arrêtée au 1^{er} septembre de l'année en cours diminuée du nombre de semaines de stage déjà effectuées).

Jacky CRÉPIN

FICHE D'INSCRIPTION				
<u>ÉTATCIVIL</u> :				
Nom et prénom :				
Adresse personnelle :				
Mél:				
Téléphone:				
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'	AFFECT ATION DE L'ENSEIGNANT:			
Établissement d'affectation :				
Niveau de classe :				
Circonscription :				
Enseignant spécialisé : oui 🛘	non 🗆			
Si oui, précisez l'option :				
Date d'obtention du CAPA-SH:				
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA	A OU LES FORMATIONS SOUHAITÉES:			

Voeu	Identifiant	Intitulé	Date	s (*)
1				
2				*
3		-		

AVIS MOTIVÉ DEL'IEN DE CIRCONSCRIPTION :

À	, le
	(Signature)

^(*) Si l'enseignant reçoit des élèves correspondant au module sollicité, cocher la case du tableau.